

<https://lettres-histoire-geographie.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article516>

Le cadre d'usage de l'Intelligence Artificielle en éducation

- Enseigner avec le numérique - Savoir faire -



Date de mise en ligne : lundi 7 juillet 2025

Copyright © Lettres Histoire Géographie - Tous droits réservés

Cadre d'usage de l'Intelligence Artificielle en éducation

Le développement rapide de l'intelligence artificielle (IA) soulève de nombreuses questions dans le milieu éducatif. Pour encadrer son utilisation, l'Éducation nationale a publié le 14 juin 2025 un cadre éthique et juridique. Ce document est le fruit d'une consultation nationale effectuée de janvier à mai 2025, impliquant diverses parties prenantes de la communauté éducative.

Objectifs du cadre d'usage

L'objectif principal de ce cadre est de fournir des réponses claires aux interrogations concernant l'utilisation de l'IA en éducation. L'IA est autorisée à condition de respecter ce cadre, qui vise à équilibrer les opportunités et les risques liés à ces technologies.

Potentialités et risques

L'utilisation de l'IA en éducation ouvre de nombreuses perspectives mais soulève également des questions éthiques et pratiques. Parmi les risques, on trouve la protection des données personnelles, l'impact environnemental, et les biais potentiels des algorithmes.

Recommandations clés

- **Vigilance sur les données** : ne pas communiquer de données confidentielles ou personnelles dans le cas d'utilisation d'outils d'IA grand public (cadre légal sur la protection des données à caractère personnel - RGPD).
- **Impact environnemental** : utiliser l'IA de manière responsable en tenant compte de son impact écologique.
- **Transparence** : signaler explicitement toute utilisation de l'IA.
- **Esprit critique** : vérifier l'exactitude des réponses fournies par l'IA et être conscient des biais et les hallucinations possibles.
- **Adaptation des devoirs et évaluations** : mettre l'accent sur le raisonnement et la résolution de problèmes. Éviter d'utiliser des logiciels de détection de contenus générés par l'IA, peu fiables.
- **Adaptation des usages en fonction du cycle** : au lycée, les élèves peuvent utiliser les IA génératives de manière autonome dans un cadre d'apprentissage et de formation explicitement défini par l'enseignant. Une formation obligatoire aux enjeux de l'IA est introduite en Seconde et en CAP.

[Cet autre article pourrait vous intéresser : Evaluer à l'ère de l'IA : Masterclasse séminaire interacadémique](#)